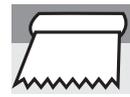


POSE COLLÉE DES REVÊTEMENTS CONDUCTEURS EN LÉS AVEC COLLE ACRYLIQUE

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de détecter éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Température ambiante
Mini : 10° C



Température du support
Mini : 10° C

REVÊTEMENTS CONDUCTEURS (ECF)

En fonction de la porosité du support, appliquer un primaire acrylique. Coller avec une colle acrylique + feeuillard de cuivre : code 0586 (longueur : 200 ml) posé dans le sens transversal par rapport aux lés et espacé maximum de 10 m. Stocker colle et rouleaux (déroulés et mis à plat) 24 h avant la pose dans la pièce à réaliser.

CARACTÉRISTIQUES

MIPOLAM EL5 / MIPOLAM BIOCONTROL EL5 / MIPOLAM BIOCONTROL ESD+

Cahier des charges pour les revêtements conducteurs :

- Il appartient au maître d'ouvrage et / ou maître d'œuvre de définir dans le cahier des charges la norme souhaitée.

Méthodes pour les revêtements de sols résilients :

- En Europe : EN 1081. Résistance transversale et résistance superficielle sur trépiéd.
- Aux USA : ASTM F150 /NFPA 99 (2 électrodes cylindriques).

Méthodes pour les industries électriques :

- En Europe : CEI 61-340-4-1.
- Aux USA : ANSI/ESD S 7.1.
- Pour toutes autres méthodes, se reporter à la dernière Fiche Technique des revêtements.

1. CHOIX DU TRAITEMENT DES JOINTS

Ce matériau se soude uniquement à chaud (24 h minimum après collage).

IMPORTANT

Méthode de traitement des joints et des rives selon le classement E des locaux :

Voir Principe de Mise en Œuvre [501] «Traitements des joints par soudure à chaud».

CLASSIFICATION DU LOCAL	TRAITEMENT DES JOINTS ET DES RIVES
E2*	Joints soudés à chaud + calfatage en rives (aménagement un espace de 3 mm pour application du mastic)
E3	Joints soudés à chaud + remontée en plinthe

* Pose des plinthes obligatoirement après la pose du revêtement.

2. MISE EN ŒUVRE

Dispositions préalables

Ce revêtement n'exclut pas la préparation du support, il doit être appliqué sur un support respectant le DTU 53.12. Il est impératif que la planéité du support soit respectée afin d'assurer une bonne conductibilité. Celle-ci doit être <5mm sous la règle de 2m et <1 mm sous le régle de 20 cm. Ce revêtement ayant des caractéristiques électriques spécifiques, il convient de le mettre en œuvre selon la méthode suivante :

■ 2.1. APPLICATION DU PRIMAIRE (SI NÉCESSAIRE)

- Homogénéiser le produit avant chaque application, puis appliquer uniformément et en couche mince, au rouleau un primaire phase aqueuse à raison de 100 à 150 gr/m² environ.
- Laisser sécher selon la prescription du fabricant de colle.

■ 2.2. MISE À LA TERRE DU FEUILLARD

S'assurer de la disposition des prises pour la mise à la terre, en coordination avec l'entreprise d'électricité, avant de commencer la mise en œuvre du revêtement.

Deux mises à la terre par feuillard doivent être prévues.

■ 2.3. MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

Dérouler les lés 24 h à l'avance dans le local où s'effectue la pose. Les joints entre les lés doivent, dans la mesure du possible, et

compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic prévisible. Les lés doivent être orientés dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal. Prendre en compte l'emplacement des prises de mise à la terre.

IMPORTANT :

- Sens de pose : même sens voir tableau général.
- Soudure à chaud : pose avec un espace de 1 mm entre les lés.s.

■ 2.4. ENCOLLAGE DU SUPPORT ET APPLICATION DES LÉS

- L'encollage est effectué 24 heures après la mise en place des lés.
- L'application est réalisée en simple encollage avec une colle dispersion en phase aqueuse (acrylique).
- Replier les lés par moitié, puis appliquer régulièrement et uniformément la colle à l'aide d'une spatule A2 Norme TKB.
- Consommation : suivant la nature et la composition de la colle (env. : 300 à 350 gr/m²). Le respect de cette quantité impose le changement régulier de spatule.
- Appliquer les lés après respect du temps de gommage,
- Replier les secondes moitiés et procéder de la même façon.
- Ne pas faire chevaucher deux films de colle à la reprise d'encollage.
- Supprimer les taches de colle fraîche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

2.5. MISE EN PLACE DU FEUILLARD DE CUIVRE

Positionner le feuillard de cuivre TRANSVERSALEMENT sous la totalité des lés. Appliquer le feuillard de cuivre sur la colle au fur et à mesure de la mise en place des lés.

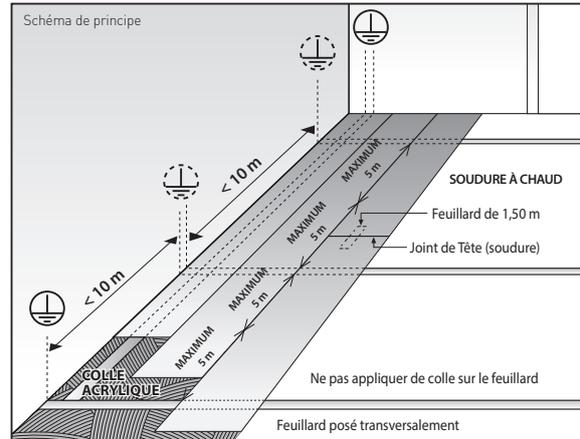
Le point le plus éloigné par rapport au feuillard continu ne doit pas être > 5 m.

En cas de joints de tête, placer une bande de feuillard de 1,50 m à cheval sous les deux lés.

La mise en place de la bande de feuillard de cuivre se fait UNIQUEMENT après respect du temps de gommage, sans trop le maroufler afin de ne pas faire fluer la colle dessus.

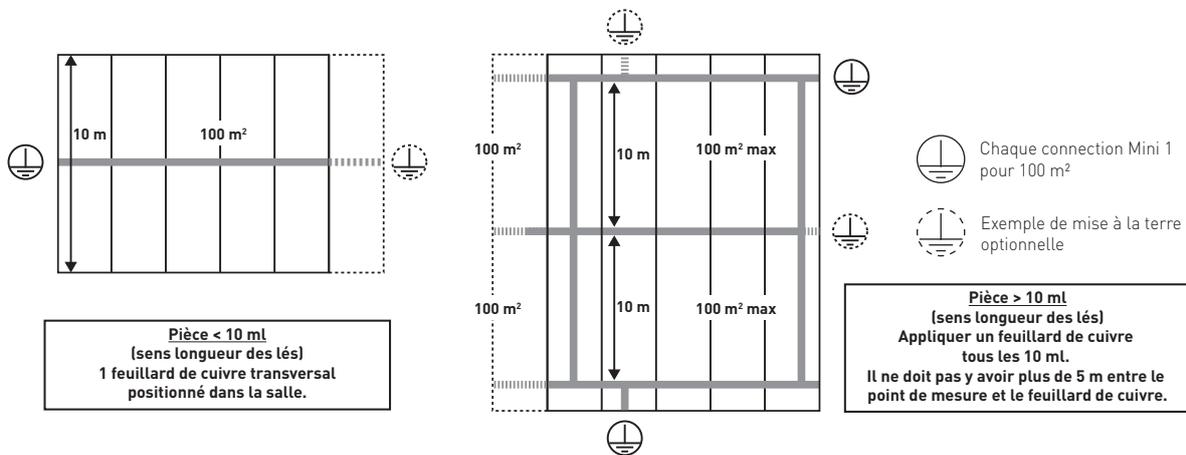
Une fois appliqué, s'assurer qu'il n'y a pas de colle dessus avant de rabattre les lés.

- Le feuillard de cuivre peut être visible par telegraphing après la pose.



DIFFÉRENTS CAS DE FIGURE

- Le feuillard de cuivre doit être connecté à la terre.



Pour des grandes surfaces, une étude d'implantation des feuillards peut être faite au préalable. Nous consulter.

2.6. MAROULAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

- Marouflage manuel à l'aide d'une cale à maroufler.
- Marouflage soigneux sur toute la surface à l'aide d'un rouleau à maroufler (lourd), pour bien écraser les sillons de colle, et ainsi assurer le bon transfert de la colle sur l'envers du revêtement.
- Maroufler transversalement au dessus du feuillard de cuivre. Cette opération s'opérera au fur et à mesure de la pose, puis à la fin des opérations.

2.7. TRAITEMENT DES JOINTS

Soudure à chaud des revêtements se fait 24 heures après l'encollage.

Voir principe de mise en oeuvre [501] : soudure à chaud.

2.8. CALFATAGE

Pose suivant classification : E2

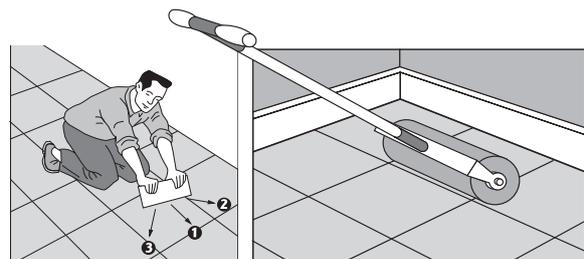
Ce classement nécessite une mise en oeuvre avec arasement périphérique et / ou calfatage.

Pose suivant classification : E3

Ce classement nécessite une mise en oeuvre en remontée en plinthe. Voir principe de mise en oeuvre « remontées en plinthe ».

2.9. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

- Pour un trafic pédestre normal, la mise en service a lieu 48 heures au moins après l'achèvement des travaux.
- Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.



1^{er} temps : marouflage manuel 2^{ème} temps : marouflage au rouleau

